Version réglementation	**1-0**	Classement de confidentialité	**Interne**
Valable dès le	**19.10.2018**	Propriétaire	**I-AT-FW-TNZ**
		Processus	**Accès au réseau (B0102, B010202)**
		Langues	**DE, FR, IT**

Divisions	**Infrastructure**
Utilisateurs spécifiques/Destinataires	**A30, A4 Infra destinataires sélectionnés, B7, B9, entreprises de construction**
Remplace	**D I-FW-FB 04/2006, D I-FW 001**
Attribution	**Selon chiffre 1.4**

Permis de travail pour les véhicules de service chez CFF Infrastructure

Contenu

1. Généralités 4
1.1 Situation initiale, objectifs 4
1.1.1 Network Statement 4
1.1.2 Objectifs 5
1.1.3 Principes de base 5
1.2 Champ d'application 6
1.2.1 Délimitation 6
1.3 Parties impliquées dans l'élaboration de la réglementation 6
1.4 Documents prioritaires et documents associés 7
1.5 Abréviations 8
1.6 Termes et définitions 9
1.7 Adresses 15

2 Conditions préalables à l'accès au réseau et à l'utilisation 16
2.1 Justificatifs selon la directive de l'OFT/les normes EN à fournir par le fabricant ou le responsable 16
2.2 Homologation de véhicule de l'OFT 16
2.2.1 Combinaisons de véhicules et de machines 16
2.3 Certificat de sécurité valide – partie B 17
2.3.1 Machines de construction et de maintenance empruntant exclusivement les voies ferrées (SN EN 14033) 18
2.3.2 Autres véhicules de service (SN EN 15746/15955/15954) 18
2.4 Certificat de conformité (rapport d'examen d'experts) 18
2.4.1 Machines de construction et de maintenance empruntant exclusivement les voies ferrées (SN EN 14033) 18
2.4.2 Autres véhicules de service (SN EN 15746/15955/15954) 18
2.5 Permis de travail 19
2.5.1 Machines de construction et de maintenance empruntant exclusivement les voies ferrées (SN EN 14033) 19
2.5.2 Machines portables et lorries (SN EN 13977) 19
2.5.3 Autres véhicules de service (SN EN 15746/15955/15954) 19
2.6 Contrôle de la sécurité des produits 19

 © CFF

2.7 Manuel d'exploitation des véhicules/Notice d'instruction des machines 20
2.8 Prescriptions relatives à l'utilisation sur les chantiers 20

3 Procédure d'obtention du permis de travail 21
3.1 Procédure graphique d'octroi du permis de travail 22
3.2 Qualification technique 24
3.3 Garantie des droits acquis 25
3.3.1 Première mise en circulation avant le 1.1.1999 (réforme des chemins de fer 1) 25
3.3.2 Véhicules bénéficiant d'une qualification technique des CFF 25
3.4 Validité 26
3.5 Perte du permis de travail 26
3.5.1 Réévaluations 27
3.6 Numéro du permis de travail 27
3.6.1 Structure du numéro du PDT 27

4 Structure des normes européennes pour les machines de construction et de maintenance de la voie 28

5 Possibilités d'utilisation au sein des CFF dans le cadre de l'exploitation ferroviaire 29
5.1 Mouvements de manœuvre sur une voie interdite pour les travaux de construction et de maintenance 29
5.1.1 Lorries (SN EN 13977) 29
5.1.2 Autres véhicules de service (SN EN 14033/15746/15955/15954) 29
5.2 Mouvements de manœuvre en dehors d'une voie interdite pour les travaux de construction et de maintenance 30
5.2.1 Machines de construction et de maintenance empruntant exclusivement les voies ferrées (SN EN 14033) 30
5.2.2 Lorries (SN EN 13977) 30
5.2.3 Autres véhicules de service (SN EN 15746/15955/15954) 30
5.3 Mouvements dans une zone non centralisée (p. ex. zones industrielles) 31
5.4 Circulations de trains 31
5.4.1 Machines de construction et de maintenance empruntant exclusivement les voies ferrées (SN EN 14033) 31
5.4.2 Véhicules/machines rail-route, machines déraillables (SN EN 15746/15955) 31
5.4.3 Autres véhicules de service (SN EN 15954/13977) 33
5.5 Tronçons ETCS L2 33
5.6 Formation des compositions 33

6 Exemples pour les catégories de véhicules 34
6.1 Machines de construction et de maintenance empruntant exclusivement les voies ferrées 34
6.2 Véhicules/machines rail-route et équipements associés 35
6.3 Machines déraillables et éléments associés 36
6.4 Machines portables et lorries pour la construction et la maintenance 37
6.5 Remorques et éléments associés 38
6.5.1 Remorques 38
6.5.2 Remorque rail-route 38

7 Plaque du permis et mentions techniques 39
7.1 Plaque du permis 39
7.2 Mentions techniques 39

 © CFF

8 Liste des documents complémentaires 41
8.1 Règlement 41
8.1.1 Annexes 42
8.2 Demande 42
8.3 Check-lists 42
8.4 Fiches de qualification 43
8.5 Permis de travail 43
8.6 Liste des véhicules 43
8.7 Modèles de mentions 43
8.8 Taxes 43

9 Liens 44

10 Taxes pour le permis de travail 44

Annexe A Machines de construction et de maintenance empruntant exclusivement les voies ferrées 45

Annexe B machines rail-route et éléments associés 46

Annexe C Machines déraillables et éléments associés 47

Annexe D Machines portables et lorries pour la construction et la maintenance .. 48

Annexe E Remorques et éléments associés 49

Liste des modifications

Version	Chapitre	Modification
1-0		Première édition

 © CFF